

🏠 > Le zoom > Bombardier confirme le choix de l'Ébroïcien Compin pour les futurs trains normands : 13 M€



Bombardier confirme le choix de l'Ébroïcien Compin pour les futurs trains normands : 13 M€

20 Janvier 2017

Les 40 nouveaux trains qui circuleront en Normandie dès 2020 (<http://normandinamik.cci.fr/226232-la-normandie-officialise-la-commande-de-40-nouveaux-trains>) seront équipés de sièges fabriqués dans notre région. Un souhait fort exprimé par Hervé Morin lors de la signature avec l'État et Bombardier de l'accord sur le renouvellement du matériel roulant, officialisé hier par l'industriel sur le site de son sous-traitant à Évreux (27).

« Il n'était pas envisageable pour nous que Bombardier ne signe pas avec Compin. Cela faisait en quelque sorte partie du deal d'origine ! » Pour Hervé Morin, les choses sont claires : une partie des 720 millions d'euros nécessaires à l'achat des 40 rames OMNEO/Regio 2N de Bombardier doit aussi profiter aux entreprises normandes... Et une première étape a été franchie hier avec la signature qui attribue à l'entreprise Compin, basée à Évreux (27), le marché de la conception et de la fabrication des sièges de ces nouveaux trains.

« Pour nous, cela représente 4 ans d'activité. Mais au-delà de cette commande, c'est une impulsion qui vient d'être donnée par la Normandie qui pourrait avoir pour nous d'importantes retombées », assure enthousiaste Pierre Sainfort, PDG de Compin (<http://normandinamik.cci.fr/22890-evreux-un-contrat-de-10-millions-d-euros-pour-compin-rencontre-avec-pierre-sainfort-president-de-compin-group>). Car avec le mouvement initié par la Normandie sur le renouvellement du matériel roulant, d'autres régions françaises lui emboîtent le pas. « Le contrat d'aujourd'hui pourrait bien faire des petits et les 18 000 sièges que nous devons réaliser pour les trains normands (13 millions d'euros, ¼ de son CA annuel) peuvent très vite devenir 80 000. Il y a un potentiel 3 à 4 fois supérieur ! », insiste Pierre Sainfort. Car si Compin a été retenu sur ce marché, ce n'est pas que pour son identité normande. Installée à Évreux depuis 1953, cette entreprise est aujourd'hui le leader européen du siège ferroviaire.

À Évreux, ce sont 200 personnes qui travaillent quotidiennement à la conception et à la fabrication des sièges qui équipent les trains. « Ce sont des produits innovants », souligne Pierre Sainfort. Des produits qui ont surtout la particularité d'être réalisés en fonction de cahiers des charges bien précis. Ainsi, les sièges que les voyageurs normands pourront découvrir dès 2020 seront des sièges grands confort. Ils disposeront même, en 1ère comme en 2nde classes, de prises 220V et USB, ainsi que de liseuses individuelles. « Un niveau de confort demandé par le client qui sera supérieur à ce qui se fait actuellement sur les trains à grande

vitesse », admet Ludovic de Pierrefeu, directeur du projet OMNEO/Regio 2N et vice-président de Bombardier.

Mais le président de la Région Normandie prévient : « Nous avons identifié 19 entreprises normandes capables, grâce à leur savoir-faire, d'être des sous-traitants de cet important contrat, et je souhaite que Compin ne soit pas l'ultime entreprise normande à y prendre part. Ces 720 millions d'euros doivent aussi bénéficier aux entreprises normandes ».

Source : Jacques-Olivier Gasly

© 2017 Normandinamik.cci.fr. Tous droits de reproduction et de représentation réservés. Toutes les informations reproduites dans cette rubrique (dépêches, photos, logos) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par Normandinamik.cci.fr. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, transmise, rediffusée, traduite, vendue, exploitée commercialement ou réutilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de Normandinamik.cci.fr.